



Bref historique du Groupe de Bruges 1995 - 2003

Pierre-Yves Guihéneuf, février 2003

Les prémisses : le Groupe de Seillac

Au début des années quatre-vingt-dix, les premières manifestations de la crise de la Politique agricole commune trouvent enfin une concrétisation dans un projet de réforme. Ray Mc Sharry, le commissaire européen chargé de la conduire, émet un projet qui est vivement critiqué par les organisations professionnelles et qui, après de longues négociations, se réduit à un processus préfigurant l'alignement des prix européens sur ceux du marché mondial et introduisant des mesures compensatoires destinées à préserver les revenus des producteurs et quelques mesures dites « d'accompagnement ».

En 1992, ce projet est adopté et représente la première réforme d'ampleur d'une politique agricole conçue plus de trente ans auparavant. Ses principales orientations sont les suivantes :

- Baisse des prix garantis pour les céréales, la viande bovine et les oléo-protéagineux
- Instauration d'aides directes compensatoires
- Gel des terres obligatoire de 15 % des surfaces afin de limiter la production
- Mesures d'accompagnement : aides au départ en préretraite, aides au boisement des terres agricoles, programme agro-environnemental.

A l'époque, l'importance des aides compensatoires, leur inégale distribution et leur manque de justification économique suscitent des oppositions. En fait, ces aides ne font que refléter l'inégalité des situations antérieures, mais celles-ci étaient masquées par l'opacité des mécanismes de soutien des marchés. Les nouvelles dispositions les rendent soudain visibles aux yeux de tous. Au sein de la Commission européenne, des responsables estiment que cette visibilité soudaine suscitera des mouvements d'opposition citoyens qui remettront en cause les privilèges acquis et justifieront l'adoption de nouvelles mesures. Déjà, on sait que la réforme n'est pas durable.

Effectivement, des campagnes d'opinion s'organisent, notamment en France. Mais elles ne susciteront pas un sursaut tel qu'il puisse remettre en cause le système des aides compensatoires.

Une autre critique vient du fait que la réforme de 1992 naît dans une relative confidentialité, au prix de tractations complexes entre pays de l'UE, administration européenne et profession agricole. Ce marchandage est dénoncé par ceux qui attendaient un débat public et qui pensaient que la PAC des années soixante allait être réexaminée de fond en comble. Il faut dire qu'à ce moment, les propositions issues du mouvement associatif sont très limitées. Les écologistes, qui sont parmi les plus avancés dans la réflexion, commencent à renoncer à leurs interminables listes d'interdictions pour poser les bases d'un projet plus positif et plus

global, se basant principalement sur l'expérience des premiers contrats agri-environnementaux mis en place à partir de 1985. Mais leur impact reste limité.

C'est dans ce contexte que, le 17 janvier 1992, la fondation Charles-Léopold Mayer organise à Paris une rencontre sur l'avenir de la politique agricole européenne et en confie l'animation à Edgard Pisani. Conscients des enjeux de ce qui constitue la principale politique européenne et qui touche à l'alimentation, au territoire et à l'environnement, les participants sont déçus du manque de perspective à long terme et de l'absence de débat de société. Leurs échanges donnent lieu à la rédaction d'un rapport sur « Les futurs de l'agriculture européenne » (Ed. C.L. Mayer, DF n° 20, 1992). Les participants affirment que l'acte productif agricole est un acte économique d'une nature particulière que l'on ne peut soumettre au libéralisme économique ni orienter de manière autoritaire. Ils proposent d'explorer une voie plus proche du contrat que de la contrainte, laissant place à la complexité et intégrant des attentes nouvelles telles que le respect de l'environnement, la construction des paysages, le sens du travail paysan, l'équité des relations internationales ou la sécurité alimentaire mondiale.

Le 27 mai de la même année, Edgard Pisani publie dans le journal français *Le Monde* un article intitulé « De quelle agriculture avons-nous besoin ? ». Il pose la question de la PAC au regard des enjeux actuels, notamment celui de l'alimentation du monde, de l'environnement et de l'aménagement du territoire européen. Il propose de rétribuer les services produits par les agriculteurs à la collectivité et d'instaurer des outils de limitation de la production comme les *quantums*. Enfin, il appelle à « *un débat politique et non une de ces discussions consacrées à la seule question de savoir combien on économisera sur la PAC ou quelles concessions pourraient être faites pour satisfaire les Américains sans désespérer nos agriculteurs* ».

Edgard Pisani et quelques proches souhaitent poursuivre cette réflexion de façon collective. Avec l'appui de la fondation Charles-Léopold Mayer et de la revue *l'Événement européen*, un cercle de vingt personnes est constitué. La grande majorité d'entre elles est issue de milieux agricoles : agriculteurs, chercheurs, experts, salariés. Deux y sont étrangères (Pierre Calame et Christian Blanc). Ce groupe se réunit pour la première fois en décembre 1992 à Seillac, d'où il tirera son nom, puis en juillet 1993 à Chantilly.

Le Groupe de Seillac rédige, suite à sa première rencontre, un document intitulé « Agriculture, société et territoires. Pour une politique européenne ». Publié en avril 1993 sous forme d'une petite brochure d'une trentaine de pages, ce document aura un grand impact. Il est présenté par les membres du groupe lors de réunions publiques, principalement à la demande d'organisations agricoles. L'année suivante, à l'issue de son second conclave, le Groupe de Seillac publie, sous la plume d'Edgard Pisani, le livre « Pour une agriculture marchande et ménagère ». Deux principes y sont affirmés : d'une part, la rétribution des produits agricoles sur des marchés européens protégés et régulés ; d'autre part, une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et territoriaux par la mise en place d'une rémunération de services aux agriculteurs.

Cette seconde proposition prolonge le principe des contrats de gestion expérimentés par la Grande-Bretagne depuis de nombreuses années et amplifie les outils agri-environnementaux du Livre Vert de la Commission européenne de 1985, inscrits de nouveau dans la réforme Mc Sharry. Elle aura un certain impact dans le débat politique en France. Le CNJA travaillait déjà, depuis le début des années 1990, sur des idées similaires. Cette conjonction se cristallisera plus tard lors de la mise en place des CTE, qui seront instaurés sous l'impulsion de Bertrand Hervieu, ex-membre du groupe de Seillac, avec le soutien du CNJA.

Mais le Groupe de Seillac souffre d'une carence : il n'est composé que de Français et la politique agricole a une dimension européenne. En 1995, il décide donc de sa dissolution et

de la création d'un groupe européen qui lui succédera . Cette tâche est confiée à Bertrand Hervieu et à Edgard Pisani.

Les débuts du Groupe de Bruges

La mise en place du groupe est rendue possible grâce à l'appui financier de la fondation Charles-Léopold Mayer, dans le cadre de son programme « Agriculture paysanne et modernisation ». Les membres sont choisis par Bertrand Hervieu et Edgard Pisani parmi des spécialistes des questions agricoles, environnementales et de développement rural. Quelques-uns, notamment issus de pays de l'Est, sont proposés par la fondation C.L. Mayer : ils ont été identifiés dans le cadre du programme APM. Au cours des années suivantes, le groupe s'étoffera grâce à des suggestions de ses membres, notamment de Piotr Dabrowski qui l'élargira à des participants des PECO. Quelques membres, peu actifs, le quitteront et, en 2003, le groupe compte 25 membres issus de 22 pays.

Le groupe se réunit pour la première fois du 2 au 5 février 1995 à Bruges. Il est encore embryonnaire et rassemble une douzaine de membres. Le livre « Pour une agriculture marchande et ménagère » est envoyé à tous les participants et sert de base de discussion. Cette réunion initiale a pour objectif de définir les bases de fonctionnement et de réflexion du groupe. Elle débouche sur une liste de questions et de constats mais pas encore sur une déclaration commune.

Quelques temps après, le secrétariat est confié à Pierre-Yves Guihéneuf, chargé de préparer la seconde rencontre qui a lieu du 12 au 14 novembre 1995. Elle est précédée par un important travail de lecture, de recueil de données et d'analyses, qui tente de couvrir un champ de réflexion le plus large possible : la sécurité alimentaire mondiale, l'élargissement de l'UE, le dilemme entre unité et diversité des territoires européens, les demandes de la société concernant l'environnement et la qualité des produits, l'emploi, etc. Ce document préparatoire est rédigé avec la participation active de membres du groupe : Eduardo Moyano, Jean-François Sneessens, Wulf Treiber et Bertrand Hervieu. Il sera publié l'année suivante par les Editions Charles-Léopold Mayer sous le titre « Cultiver l'Europe ».

La seconde rencontre du Groupe de Bruges balaie l'ensemble des questions évoquées dans le document préparatoire. Elle débouche sur une déclaration commune, rédigée après la rencontre par le secrétaire et envoyée à tous les membres pour correction et validation. Cette première déclaration est publiée en France par Le Monde du 12 mars 1996, sous le titre « Quelle agriculture pour l'Europe ? », sous la signature d'Edgard Pisani et de Bertrand Hervieu. Le texte est également publié dans d'autres pays à l'initiative de ses membres : Danemark, Finlande, Italie, Espagne, Grèce, Pologne.

L'année 1996 est également celle de la rédaction du livre « Agriculture, un tournant nécessaire » qui reprend en détail les propositions développées lors de la rencontre de 1995. Le livre est publié en France par les Editions de l'Aube, aux Pays-Bas par les éditions De Balie et en Espagne par le Ministère de l'Agriculture.

Du 26 au 29 septembre 1996, la troisième rencontre du groupe a lieu en Bavière, à Herrshing, à l'invitation de Wulf Treiber, responsable d'un centre de formation professionnelle pour jeunes agriculteurs. C'est la première rencontre thématique et elle a pour thème la sécurité alimentaire mondiale, dans un contexte marqué par les préparatifs du sommet mondial de la FAO sur l'alimentation (Rome, novembre 1996). Cette rencontre voit notamment la participation de Laurence Tubiana, de Solagrail, et de responsables professionnels allemands. Pierre Vuarin, responsable du programme APM à la fondation Charles-Léopold Mayer, y participe également.

Le rapport préparatoire « Besoins de l'Europe et besoins du monde » envoyé aux invités rassemble des documents d'actualité sur ce thème, notamment des fiches de lecture, des synthèses d'études prospectives et des notes de travail de réseaux américains comme l'IATP et le RIAD. Désormais, la rédaction d'un document préparatoire précède chaque rencontre du groupe. Suite à la rencontre d'Herrshing, un court article intitulé « Pour une Europe solidaire du monde » est publié dans la revue Terre Citoyenne, diffusée en six langues à l'initiative du programme APM. Après la conférence de presse organisée sur place, des articles sont également publiés en Allemagne. Enfin, dans la continuité de cette réflexion, Bertrand Hervieu, avec le Monde Diplomatique et Solagral, participe à l'organisation d'un colloque sur la question alimentaire mondiale à Chantilly, les 11 et 12 octobre 1996. Cependant, le thème de la sécurité alimentaire mondiale est rapidement éclipsé par l'actualité.

La question du développement rural

En effet, en novembre 1996, juste après que le Groupe de Bruges se soit réuni en Bavière, le Commissaire européen Franz Fischler prend l'initiative d'organiser une conférence européenne à Cork, en Irlande, suscitant une large participation de représentants associatifs. Le thème est celui du développement rural. L'objectif du commissaire Fischler est d'impulser un virage décisif à la PAC en la transformant en politique de développement rural, donc en remettant en cause la vocation exclusivement productive de l'agriculture et en élargissant l'éventail des partenaires dans le débat public. Son initiative suscite un vif intérêt dans les milieux soucieux du développement rural et de l'aménagement du territoire : associations locales, experts et universitaires, collectivités territoriales, etc.

La déclaration de Cork indique que « *le développement rural durable doit être élevé au rang de priorité de l'Union européenne et doit devenir le principe fondamental qui sous-tend toute politique rurale, dès maintenant et après l'élargissement. Ses objectifs sont les suivants : inverser l'exode rural, combattre la pauvreté, stimuler l'emploi et l'égalité des chances; répondre aux exigences croissantes en matière de qualité, de santé, de sûreté, de développement personnel et de loisirs; améliorer le bien-être dans les zones rurales* ».

Mais cette déclaration rencontre l'opposition déterminée du Conseil des Ministres, et notamment du ministre français de l'Agriculture. Cet échec du Commissaire Fischler ébranle les projets de la Commission et renforce la position de ceux qui croient au maintien du statu quo et de ceux qui misent sur l'ouverture progressive du marché européen sans mise en place d'une politique de substitution.

Mais dès lors, la question du développement rural devient centrale dans la réflexion sur la PAC. Le Groupe de Bruges décide d'en faire le thème de sa rencontre de 1997 et d'y consacrer des efforts significatifs, notamment en l'ouvrant largement à des participants non membres du groupe. Quelques mois avant la rencontre, la Commission européenne rend publiques ses propositions pour l'Agenda 2000, qui marquent une certaine rupture avec les intentions affichées lors de la conférence de Cork.

Parallèlement à cela, Piotr Dabrowski parvient à convaincre le reste du groupe de la nécessité d'intégrer des participants membres des pays candidats d'Europe centrale et orientale. Grâce à ses efforts, trois nouveaux participants rejoignent le groupe, provenant de Slovaquie, de Bulgarie et de Lituanie. D'autres membres, issus de Suisse, de Suède et d'Italie l'intègrent également.

La rencontre de 1997 se tient à Bruges au mois d'octobre. Elle réunit une cinquantaine de personnes, dont trente ne font pas partie du groupe. Il s'agit de spécialistes du monde rural et de membres du Réseau européen d'expériences de développement durable, appartenant à des associations de développement locales de l'UE et des PECO.

Le document préparatoire à la rencontre est d'ailleurs constitué avec eux : il s'agit d'un important travail de recueil des propositions de réforme de la PAC par des réseaux européens, agricoles et non agricoles. Ce document, intitulé « 19 plates-formes politiques pour l'avenir de l'Europe » met en évidence la maturation progressive des propositions issues des mouvements associatifs, notamment des écologistes. Il montre également l'émergence, sur la scène européenne, de groupes issus de la mouvance « ruraliste » (collectivités territoriales, agents de développement local...) et de préoccupations nouvelles liées à la création d'emplois, au lien social, à la gouvernance des territoires.

Cette étape se traduira par deux évolutions significatives pour le Groupe de Bruges. D'une part, la montée en puissance d'une réflexion sur le territoire comme cristallisateur de préoccupations portant sur l'environnement, l'emploi, la subsidiarité, les dynamiques sociales, etc. D'autre part, la prise de conscience progressive de l'importance des mouvements associatifs non-agricoles dans le renouvellement du débat public sur l'agriculture.

La rencontre de 1997, qui a vu la participation de Corrado Pirzio-Biroli, directeur de cabinet du commissaire Fischler, de plusieurs experts internationaux comme Allan Buckwell, auteur d'un rapport remarqué sur la politique de développement rural de l'UE, et d'acteurs locaux impliqués dans des actions concrètes, place le Groupe de Bruges au cœur du débat sur la PAC, en tant que lieu de réflexion réellement européen et indépendant.

Le groupe publie les actes de la rencontre sous le titre « Agriculture et développement rural : enjeux européens » puis crée un site internet où ses publications peuvent être consultées et téléchargées.

L'année suivante, dans la perspective du quarantième anniversaire de la Conférence de Stresa qui a fondé la PAC, le Groupe envoie un article aux journaux de plusieurs pays européens. En France, il est publié dans Le Monde du 10 juillet 1998 sous le titre « Agriculture : l'après-Stresa a commencé ». Cet article considère que la question agricole constitue un risque pour l'élargissement et l'approfondissement de l'UE car la difficulté de sa réforme hypothèque l'adaptation des politiques et des institutions communautaires. Il met l'accent sur l'enrichissement du débat public en faisant noter que « *L'irruption de groupes sociaux non-agricoles dans le débat sur la PAC constitue un tournant des années quatre-vingt-dix* » et affirme que la PAC ne se construira pas sans une meilleure écoute des attentes des citoyens. Enfin, dans un contexte de mondialisation des échanges, il met en garde contre le risque d'une libéralisation du secteur en insistant sur la nécessité d'une politique publique forte et résolument européenne.

Réforme de la réforme : le risque du désengagement public

L'année 1998 est marquée par la montée des débats suscités par la préparation de l'Agenda 2000. Après une rencontre très ouverte, plusieurs membres du groupe demandent que soit organisé un conclave plus restreint afin d'élaborer une déclaration collective en réponse aux propositions de la Commission. Il s'agit aussi de prendre le temps de débats approfondis avec les nouveaux membres de façon à créer une confiance basée sur le partage de valeurs communes.

Cette rencontre resserrée a lieu à l'automne 1998 au château de Villarceau, en France, à l'invitation de la fondation Charles-Léopold Mayer. Elle réunit une quinzaine de membres du groupe. Elle est précédée d'un échange avec les responsables de la ferme de la Bergerie, Matthieu, Philippe et Olivier.

Cette rencontre permet au groupe de mieux identifier les tendances à l'œuvre dans la future réforme de la PAC. L'illusion d'une conquête des marchés mondiaux comme possible relance de l'agriculture européenne apparaît clairement comme un risque majeur. Ce projet pourrait en effet susciter l'adhésion de secteurs de la Commission européenne qui militent depuis longtemps pour une ouverture des marchés domestiques, de groupes de producteurs exportateurs en position de force au sein des organisations professionnelles et des partenaires commerciaux de l'UE. Il pourrait également séduire des secteurs associatifs – notamment écologistes, consommateurs et ruralistes – qui souhaitent que l'UE concentre ses moyens sur l'aménagement du territoire européen et peuvent se satisfaire d'un désengagement public de la gestion des marchés. Seuls, les organisations tiersmondistes et certains groupes agricoles européens minoritaires en perçoivent clairement les effets pervers pour les pays en développement et pour les petits producteurs européens.

Suite à cette rencontre, le Groupe de Bruges envoie une lettre ouverte aux six cents parlementaires européens. Intitulée « L'agriculture doit reconquérir l'Union européenne », elle réaffirme que les demandes sociales des citoyens doivent être au cœur du projet agricole et rural, mais que cela passe par une régulation publique des marchés et une limitation des quantités produites, à la fois pour garantir aux producteurs des prix rémunérateurs (les prix mondiaux ne pouvant constituer des prix de référence car ils sont en partie le produit de pratiques de dumping) et pour limiter des exportations offensives qui constituent une menace pour les pays pauvres. Ce document réaffirme en fait des principes énoncés par le groupe de Seillac : le marché et le territoire européens sont les deux constituants indissociables de la PAC.

Bilan et nouvelles orientations

En mai 1999, c'est la rencontre de Valencia organisée en Espagne par la fondation Charles-Léopold Mayer, à laquelle participent plusieurs membres du groupe.

Immédiatement après cette rencontre, le secrétariat du Groupe de Bruges organise une consultation de ses membres à propos des orientations à prendre dans l'avenir. En effet, après la conclusion attendue des négociations de l'Agenda 2000, l'UE s'engagera dans une phase de six ans sans modification sensible, hormis celles qui pourraient être décidées lors de l'évaluation à mi-parcours en 2002 et dont on pressent qu'elles auront une ampleur limitée.

Plusieurs points sont soulignés par le groupe :

- le souhait de poursuivre l'action engagée et de renforcer la présence du groupe dans certains pays. Au cours de cette année et de la suivante, de nouveaux participants le rejoindront, originaires de Grande-Bretagne, de République tchèque, de Hongrie et de Roumanie puis, plus tard, d'Autriche. Les efforts du groupe pour trouver un participant irlandais restent toujours infructueux.
- le souci de préserver l'indépendance du groupe, garant de la crédibilité et de la légitimité de son discours.
- la nécessité de renforcer les échanges avec les réseaux européens non agricoles impliqués dans une réflexion sur la politique agricole et le développement rural ;
- la volonté de poursuivre l'analyse des enjeux internationaux de la PAC. En effet, depuis 1995, le débat public a progressé dans plusieurs domaines, notamment pour ce qui concerne les dimensions territoriales. Les questions liées à la multifonctionnalité, à la contractualisation ou à l'agri-environnement ont été largement débattues et le débat a progressé. En France, la mise en place des CTE illustre cette

évolution. Le Groupe de Bruges n'a pas vocation à se substituer aux acteurs sociaux ni aux responsables politiques en allant jusqu'à proposer des outils précis, son rôle consiste plutôt à attirer l'attention des protagonistes du débat sur les enjeux importants. De ce point de vue, les dimensions internationales, et notamment les relations entre l'UE et ses espaces périphériques (Méditerranée, Europe centrale) apparaissent au groupe comme l'un des points faibles de la réflexion sur la PAC.

Fin 1999, à l'invitation d'Eduardo Moyano, le groupe se réunit à Cordoue, en Espagne. C'est l'occasion d'une rencontre sur l'espace méditerranéen, à un moment où le partenariat euro-méditerranéen est d'actualité. Outre le groupe, une dizaine de chercheurs et responsables professionnels locaux participent à la réflexion. Les questions liées au glissement progressif de la PAC vers une politique de développement rural restent au cœur des débats. L'évolution des politiques publiques et de ses outils (tels que les programmes Leader), les capacités d'innovation des groupes locaux, la réforme des structures de conseil et de recherche, l'articulation des stratégies de filière aux dynamiques territoriales sont des questions qui intéressent les pays de l'Est autant que les pays méditerranéens.

Un espace de débat qui se rétrécit

En 2000, à l'invitation de Piotr Dabrowski, la rencontre du Groupe se tient à Cracovie. Elle réunit 14 membres du groupe et 6 invités extérieurs, dont deux – originaires de Hongrie et de République Tchèque - resteront membres.

Suite à cette rencontre, le groupe diffuse une nouvelle lettre ouverte aux parlementaires européens sous le titre « Le territoire, enjeu d'une Europe élargie et rénovée ». Ce texte met l'accent sur la faible marge de manœuvre dont disposent les pays d'Europe centrale et orientale pour négocier leur entrée dans l'UE et sur la nécessité d'un projet partagé sur lequel puisse se construire l'élargissement et l'approfondissement de l'Europe. Ce projet doit notamment concerner le territoire et ce qui s'y rattache : la solidarité entre régions, la maîtrise des flux migratoires, les liens entre les métropoles et les zones rurales, la création d'activités nouvelles, la répartition géographique des activités... Il appelle à une politique de développement rural qui soit conçue en partenariat avec les pays candidats.

L'agriculture n'est évoquée que très rapidement dans cette déclaration. Avec elle, le Groupe de Bruges élargit son objet principal et se place délibérément sur le champ territorial.

Grâce à la participation des membres, ce texte est traduit en 14 langues (anglais, espagnol, italien, néerlandais, allemand, bulgare, finnois, hongrois, lituanien, polonais, roumain, slovène, suédois et tchèque) et diffusé par internet. Il est également publié en France, en Italie, aux Pays-Bas et en Bulgarie.

A ce moment, le débat sur l'agriculture est en phase de contraction. Alors que, tout au long des années quatre-vingt-dix, les questions posées par la réforme de la PAC soulevaient de vastes espoirs liés aux attentes sociales (environnement, qualité, aménagement du territoire, transparence et équité de l'action publique...), la fin de la décennie voit un resserrement des questions évoquées. Il se peut que l'élan avorté de la conférence de Cork ait discrédité les propositions liées au développement rural. Il est probable que les négociations qui ont accompagné l'adoption de l'Agenda 2000, en faisant resurgir en force les intérêts nationaux, les tractations budgétaires et la recherche du statut quo, aient découragé certains militants. La seconde crise de la vache folle a détourné l'attention du public vers les questions alimentaires – plus exactement sanitaires – sans pour autant susciter de véritable débat sur les modes de production. Seule, la question des OGM semble alors susceptible d'amorcer une réflexion collective mais ce sont les grandes firmes et les organismes de recherche, bien plus que les organisations agricoles ou les pouvoirs publics – qui sont la cible des revendications citoyennes.

Certes, les débats se poursuivent, mais de façon plus confidentielle, plus segmentée et orientée vers la définition d'outils réglementaires.

Le Groupe de Bruges est conscient du danger que représente la réduction des débats sur la PAC à une discussion sur les choix budgétaires et les outils techniques, alors même que le contenu de notions nouvelles comme celle de « développement rural » ou « d'agriculture durable » reste encore très indéterminé. Il estime également que les grands enjeux auxquels s'affronte l'Union européenne ne sont pas traités. En particulier, la question de la transition des pays candidats après leur intégration dans l'UE laisse subsister de grandes incertitudes. De même, le rôle de l'UE dans l'organisation des échanges mondiaux reste incertain. Enfin, la démocratisation du débat sur les questions agricoles et rurales est remise en cause dans les faits par le resserrement des discussions depuis 1999.

En 2001, le groupe met en œuvre des activités diverses. Au mois de janvier, plusieurs de ses membres participent à une rencontre internationale qui se tient à Lisbonne (Portugal) à l'invitation de l'organisation « *European Partners for the Environment* » et qui regroupe des représentants européens et américains autour d'échanges sur l'agriculture durable et le développement rural. En juillet, plusieurs d'entre eux se retrouvent à Ancône (Italie) pour participer à un colloque européen sur les expériences de développement rural et pour organiser la prochaine rencontre du groupe. Enfin, plusieurs participent également à la rencontre continentale de Peles (Roumanie) à l'initiative de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire.

La rencontre du Groupe de Bruges de novembre 2001 a lieu près de Berlin et est organisée avec la Fédération Allemande des Centres de Formation Rurale. Elle réunit 16 membres du groupe et 36 invités, dont 7 experts et une dizaine de représentants de réseaux associatifs européens impliqués dans la réforme de la PAC, notamment des environnementalistes et des ruralistes. Le Groupe de Bruges souhaite ainsi renforcer ses liens avec les réseaux actifs. Deux observateurs des Etats-Unis (Hal Hamilton et Molly Anderson) assistent également aux travaux.

L'actualité du moment est marquée par les événements du 11 septembre 2001 et par l'ouverture des négociations de l'OMC à Doha. C'est l'occasion pour le Groupe de Bruges, dans sa Déclaration de Berlin intitulée « Les urgences européennes », de mettre l'accent sur l'importance des dimensions internationales dans la conception des politiques publiques. Ce document sera envoyé à plusieurs journaux mais pas publié, ce qui montre bien que les questions liées aux politiques européennes concernant l'agriculture et le développement rural ne sont plus une priorité dans le débat public.

Révision à mi-parcours : nouveaux débats

L'année 2002 est marquée par la révision à mi-parcours de l'Agenda 2000 et par le souhait de la Commission européenne de profiter de cette étape pour impulser un changement sensible à la PAC dans la perspective d'un élargissement qui se fait proche. En effet, si l'entrée des pays candidats est effective en 2004, la négociation pour la période postérieure à 2006 se fera dans le contexte d'une UE à 25 membres et des inerties déjà considérables – par exemple concernant les aides directes – pourraient alors se faire sentir. La Commission souhaite donc instaurer certains instruments, comme la conditionnalité environnementale et la modulation des aides, et accentuer le découplage.

L'année 2002 voit donc une certaine relance du débat sur les questions agricoles et rurales et le Groupe de Bruges en profite pour diffuser ses idées.

C'est d'abord la publication d'une seconde édition du livre « Agriculture, un tournant nécessaire », qui est cette fois publié dans 5 pays : Pays-Bas, France, Italie, Espagne et Bulgarie. Cette édition donne lieu à plusieurs articles et à un débat public à Amsterdam, avec le ministre de l'agriculture néerlandais et une assistance nourrie. Malgré une traduction anglaise du livre et de nombreuses démarches vers les éditeurs, le Royaume-Uni reste inaccessible.

Pourtant, en début d'année, la publication dans ce pays d'un rapport officiel sur la politique agricole suscite un important débat dans la presse. Suite au scandale provoqué par la fièvre aphteuse, ce rapport propose d'accélérer la libéralisation du secteur et de mettre en place une politique environnementale et rurale européenne en lieu et place de la PAC. Cette position « libérale-verte » qui s'était déjà manifestée lors de la négociation de l'Agenda 2000 gagne du terrain. Le Groupe de Bruges, qui a longtemps insisté sur la prise en compte de l'environnement, tient à manifester qu'il n'est pas question pour autant d'abandonner les marchés agricoles au libre-échange. Sollicité par l'organisation anglaise *Farmers World Network* pour donner un avis sur ce rapport, il rappelle que la régulation des marchés agricoles doit rester du domaine de l'action publique, sous peine de saper les bases de l'agriculture européenne et de mettre en péril celle des pays en développement. Cet article est publié dans la revue anglaise *Landmark* et dans son équivalent français *Agri-Repère*.

Le Groupe élabore également une réaction aux propositions de la Commission européenne concernant la révision à mi-parcours de l'Agenda 2000. Ce document est publié sur son site internet. Il est globalement favorable aux orientations proposées par la Commission mais rappelle que la régulation des marchés doit rester au cœur de la PAC. Il demande une position claire de l'UE sur une contribution au problème de la sécurité alimentaire mondiale. Enfin, il demande que la cohésion territoriale soit affirmé comme un objectif de la PAC et que plus de subsidiarité soit introduite dans la mise en œuvre des instruments.

Enfin, en 2002, plusieurs membres du Groupe de Bruges participent de façon active aux travaux de la *European Agricultural Convention* créée à l'initiative de la Commission agricole du Parlement européen dans le but d'apporter une contribution à la Convention sur l'Avenir de l'Europe présidée par M. Valéry Giscard d'Estaing. Ce groupe de travail rassemble principalement des représentants des principaux réseaux associatifs de l'UE et des PECO participant au débat sur l'agriculture et le développement rural : consommateurs, environnementalistes, ruralistes, défenseurs du bien-être animal... C'est un forum important et un lieu de confrontation de propositions. Les membres du Groupe de Bruges envoient des contributions écrites, participent à plusieurs réunions à Bruxelles et contribuent à la production du texte final.

Par contre, le projet de rencontre 2002, en lien avec les organisations anglaises *UK Food Group* et *International Institute for Environment and Development* doit être annulé pour des raisons financières. Le thème devait porter sur les questions de sécurité alimentaire mondiale, un sujet dont l'importance est considérablement sous-estimé dans les discussions sur la PAC. Dans ce domaine malheureusement, il existe très peu de réseaux associatifs d'envergure européenne, mais des associations se mobilisent dans certains pays, comme en France à travers la Campagne pour une réorientation de la PAC. Cet événement avorté met en évidence la fragilité du fonctionnement du Groupe de Bruges, contraint à rechercher des alliances ponctuelles pour organiser des rencontres.

Une nouvelle rencontre est en perspective début 2003 à Budapest, en lien avec le centre Franco-Autrichien pour un rapprochement économique en Europe, sur le thème : Agriculture et environnement en Europe à la veille de l'élargissement : l'avenir du modèle rural européen.

Chronologie

- 27 mai 1992. Dans le contexte de la réforme Mac Sharry de la PAC, Edgard Pisani publie dans Le Monde l'article « De quelle agriculture avons-nous besoin ? »
- Déc. 1992 Création du Groupe de Seillac avec l'appui de la FPH et de la revue « L'événement européen ». Vingt membres, tous français.
- Avril 1993 Publication de la brochure « Agriculture, société et territoires : pour une politique européenne ».
- 1994 Publication du livre « Pour une agriculture marchande et ménagère » (Ed. de l'Aube). Dissolution du Groupe de Seillac.
- Fév. 1995 Première réunion du Groupe de Bruges sous la présidence d'Edgard Pisani. Une quinzaine de membres.
- Nov. 1995 Seconde rencontre (Bruges) sur le thème des enjeux de la PAC.
- Mars 1996 Publication du livre « Cultiver l'Europe » (Ed. C.L. Mayer)
- 1996 Publication du livre « Agriculture, un tournant nécessaire » (France : Ed. de l'Aube ; Pays-Bas : De Balie ; Espagne : MAPA).
- Oct. 1996 Troisième rencontre (Herrshing, Allemagne) sur le thème de la sécurité alimentaire mondiale.
- Oct. 1997 Quatrième rencontre (Bruges) sur le thème de la réforme de la PAC et de la politique de développement rural.
- Oct. 1998 Cinquième rencontre (Villarceau, France) sur le thème de l'Agenda 2000. Le Groupe de Bruges compte 25 membres.
- Janv. 1999 Lettre ouverte aux parlementaires européens « L'agriculture doit reconquérir l'Union européenne ».
- Mars 1999 Evaluation interne du Groupe de Bruges et définition d'axes de travail.
- Oct. 1999 Sixième rencontre (Cordoue, Espagne) sur le thème des régions méditerranéennes.
- Oct. 2000 Septième rencontre (Cracovie, Pologne) sur le thème de l'élargissement. Lettre ouverte aux députés européens : « Le territoire, enjeu d'une Europe élargie »
- Juillet 2001 Réunion de travail à Ancône (Italie)
- Oct. 2001 Huitième rencontre (Berlin, Allemagne) sur le thème de l'alimentation et du territoire.
- 2002 Réédition du livre « Agriculture un tournant nécessaire » (France, Pays-Bas, Italie, Espagne, Bulgarie).

